



**MADAME LA PREFETE**  
**de la Région Centre et du Loiret**  
**181 rue de Bourgogne**

**45042 ORLEANS**

*objet : WESTEA à AMILLY*

Amilly, le 16/12/2025.

Madame la Préfète,

Notre association a participé activement à l'examen de l'installation envisagée d'un entrepôt de très grande taille dit « Seveso léger » sur la zone industrielle d'AMILLY.

Après visites sur le site, assistance à des réunions de voisins, entretiens avec M. le commissaire enquêteur, avec des élus et consultation des plans par nos membres urbanistes, nous souhaitons avant tout vous faire part des avis de nos adhérents à ce sujet.  
Le stockage de produits comme l'eau de Cologne (exemple souvent cité) n'est pas notre soucis, Mais serons nous informés des produits entreposés ? Ce n'est pas le cas à ce jour. Nous avons également noté qu'en plus des voisins immédiats, des hameaux de proximité avec le site ne figurent même pas sur les plans présentés.

#### **SUR LES NUISANCES DE CIRCULATION :**

- Le rapport du commissaire enquêteur mentionne très clairement les inconvénients de ce projet en plusieurs domaines, dans un rayon significatif de voisinage. Le plan présenté ne mentionne comme signalé par nos soins, aucune piste cyclable, aucun trottoir piétons,...alors que ce sont des préoccupations très actuelles,
- L'impact de la circulation ayant été largement sous-estimé, certains élus des communes voisines disent ne pas avoir mesuré l'impact de son importance et s'aperçoivent maintenant que cette circulation passerait dans leur ville.
- Le danger d'accidents, l'entretien des voiries, les bouchons de circulation vont donc y augmenter largement. L'accès des véhicules de secours et de sécurité y sera plus difficile.
- Les élus des « communes de passage plus rurales » de la circulation prévue des poids lourds (plus de 200 parkings sur le site) disent ne pas approuver un afflux supplémentaire aussi fréquent (jour et nuit) avec nuisances sonores et polluantes sur les voiries de leurs territoires.
- La zone industrielle d'Amilly est déjà surchargée en ce domaine aux heures de pointe et une entité supplémentaire avec transports également y est déjà prévue.

#### **SUR LE FAIBLE IMPACT SOCIAL :**

Les promoteurs ont annoncé aux élus l'emploi de 200 personnes sur cet établissement : les renseignements pris auprès d'autres plateformes logistiques sont largement en deçà de ces chiffres, même pour celles de notre région qui disposent pourtant (intelligemment) d'accès directs aux autoroutes : (Orléans, Loir et Cher, le long de l'A 10, etc.) on devrait diviser ce chiffre d'emplois pérennes et/ou qualifiés par 4 :

- Les chauffeurs-livreurs viennent normalement d'ailleurs et poursuivent leurs chemins ailleurs,
- les manutentionnaires sont hélas limités grâce à la robotisation des entrepôts,
- les services administratifs sont aussi limités, notamment pour les entreprises dont le siège social n'est pas sur place.
- La région, par son Président, confirme qu'une industrie serait la mieux venue pour l'emploi dans le secteur plutôt que du stockage et nos adhérents partagent cette opinion.

## **SUR LES NUISANCES ECOLOGIQUES ET DE SANTE :**

- *L'espace projeté est situé en haut de collines dominant les vallées du Loing et d'autres ruisseaux et rivières. Ceci présume un écoulement de tous liquides (pollués ou non) vers ces points plus bas. Une commune voisine a même effectué un vote condamnant ce projet.*

- *L'espace projeté, dont l'agglomération vient de supprimer le budget des fouilles pourtant nécessaires, possède d'importantes nappes phréatiques qui se dispersent vers tous les champs voisins, vers les communes voisines et même vers l'usine de traitement des eaux potables de l'agglomération toute entière.*

## **SUR LES IMPLAITS BUDGETAIRES D'UNE TELLE INSTALLATION :**

- *Aucune indication budgétaire prévisionnelle locale n'a été communiquée sur les travaux qui seraient nécessaires au profit de cette seule entreprise et qui généreront eux mêmes des nuisances importantes :*

*\*transformation complète des voiries actuellement rurales en voiries industrielles, etc...*

*\*installation de tous réseaux (eaux, électricité, gaz, web, éclairages, ...)*

*\*assurance spécifique pour un site SEVESO léger,*

*\*Les fiscalités du promoteur et des futurs loueurs pourront être rattachées à des sociétés mères extérieures au secteur entraînant des ressources fiscales locales, départementales et régionales aléatoires, ... La fiscalité risquerait de devenir galopante...*

## **SUR LES MOTIVATIONS DE CETTE COMMUNICATION :**

*Les arguments ci-dessus que nous voulons, comme vous pouvez le constater, constructifs, partenaires, documentés, sérieux et sans co-notiation politique, nous ont incités à vous écrire cette lettre pour vous donner l'avis de nos nombreux adhérents et sympathisants.*

*Nous espérons que vous serez sensible à l'expression des dangers, pollutions et nuisances que nous avons constatés.*

*Nos adhérents s'interrogent aussi sur la motivation des élus en charge directe du dossier :*

*Monsieur le Maire d'Amilly et Monsieur le Président de l'Agglomération montargoise ont officiellement annoncé qu'ils ne se présenteraient pas aux prochaines élections. Pourquoi ne pas laisser à leur successeur(eure) le choix d'assumer ou non une décision aussi grave de conséquences.*

*Il nous paraîtrait donc très opportun et judicieux de reporter tout accord à la fin de l'année 2026 afin que chacun de ces nouveaux élus assume ses propres décisions.*

*Nous restons bien sûr à votre disposition pour tout renseignement à ces sujets.*

*Veuillez croire, Madame la Préfète, en l'expression de nos cordiales salutations.*

*Pierre ROUSSELET, Président-fondateur*



*et ses collègues Vice-Présidents et chargés de missions  
J.C. MARTEAU – J.P. BLANC – T. CORRAL – M. ROBIN*

*702, rue des Bleuets 45200 AMLLY - SIR 914 887 708 - tel 06 03 09 38 75  
R.N.A. : W 451008409 - CREDIT MUTUEL - Agence d'AMILL*